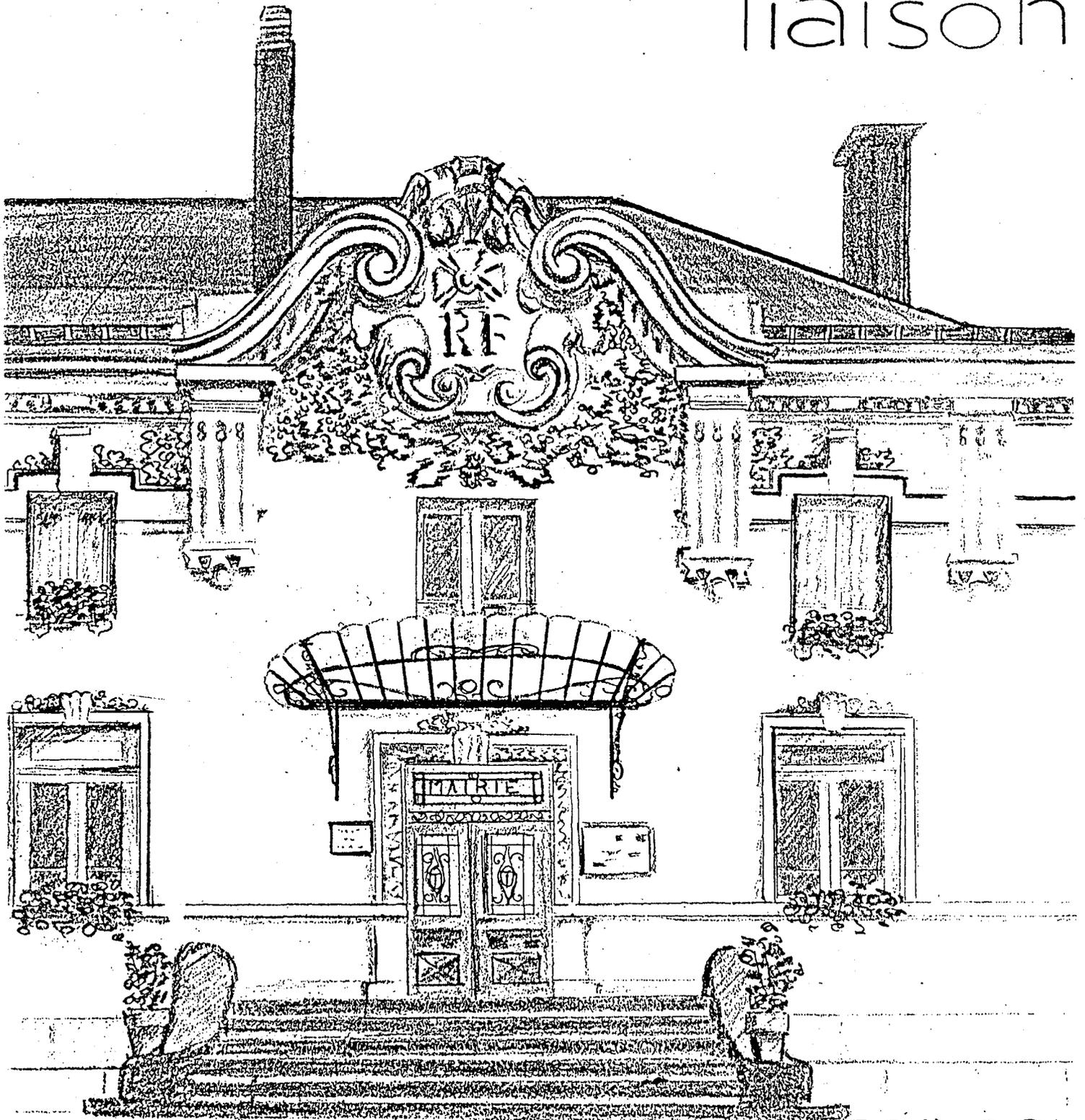


de

liaison



TROISSY

Comme Chaque année nous venons vous rendre compte des travaux du Conseil Municipal.  
Les Conseillers Municipaux vous adressent, à cette Occasion, leurs Meilleurs  
Voeux pour la Nouvelle Année.

=====

LES TRAVAUX :

- Le cadran de l'église dont les chiffres commençaient à tomber a été remplacé.
- Le lavoir du BAILLY dont le toit menaçait de s'écrouler a été refait.
- Des Sanitaires ont été installés à la Mairie.
- Des travaux ont été effectués dans les logements (Convecteurs, W.C., Cabinet de Toilette).
- Le ravalement du Bureau de poste ainsi que la couverture sont en cours d'achèvement. Ces travaux ont été réalisés avec une participation Financière des P.T.T.

LES ECOLES :

- La cour de récréation des cours moyens a été refaite ainsi que les Sanitaires
- La commune a participé au Financement d'un projet d'action éducative pour des élèves de 4ème. Il s'agissait de transplanter une classe dans un milieu particulier et d'en étudier sur place tous les Composants.
- La classe de neige aura lieu cette année à BUSSANG du 4 au 15 Février. La participation des parents a été fixée à 600 Francs.
- Pour les études surveillées la participation des parents est fixée à 4 Francs par enfant et par Jour.
- Du matériel de sport a été acheté pour les écoles.

- La participation par habitant pour le collège de DORMANS s'élève à : 93.20 Francs. Elle comprend le fonctionnement du Collège et le Transport des élèves.
- Pour les élèves qui fréquentent des établissements à REIMS ou à CHALONS, la mairie a passé un accord avec L'I.M.E. pour le transport de ces élèves. Un service de car a lieu le lundi matin pour l'aller et le Vendredi soir pour le retour. Se renseigner à la Mairie.

#### LES FINANCES :

- Le Budget primitif a été adopté. Il s'équilibre en Dépenses et Recettes comme Suit :
  - Fonctionnement : 2 512 641F
  - Investissement : 1 046 271F.

Les taux d'Imposition de la Taxe d'Habitation et du Foncier Bâti n'ont pas été changés. Le foncier non Bâti a été augmenté de 1.30% et la Taxe Professionnelle diminuée de 3.41%.

- Le tarif de la location de la salle polyvalente a été modifiée :
  - 325.00 Francs pour les Habitants.
  - 550.00 Francs pour les Personnes de l'Extérieur.
  - 150.00 Francs pour un vin d'Honneur.
  - 100.00 Francs de Supplément pour le Chauffage de la Salle.

Il est demandé à tous les utilisateurs de la Salle de penser à mettre le commutateur du Chauffage sur la Position + 6° quand ils quitteront la salle faute de quoi la municipalité se verra dans l'obligation de pénaliser ou d'interdire l'accès de la salle aux contrevenants.

Pour ceux qui désirent louer la salle, un contrat d'utilisation devra être signé en mairie.

- La concession pour le cimetière est fixée à 500 Francs.
- Le prix du bois a été fixé à 110 Francs le M3, celui du mètre cube d'Eau à 4 Frs. Il faut savoir qu'un Mètre Cube d'Eau revient à 4.16 Francs à la commune.
- Des problèmes d'alimentation sont survenus pendant les Vendanges car nous avons dû faire face à de gros problèmes :

Une panne de contacteur n'a pu faire fonctionner les pompes pendant une journée. On a assisté pendant cette Période à un tarissement des sources qui alimentent le Captage. (D'autres communes ont eu les mêmes problèmes).

Il faut en temps normal 15 Minutes pour monter 23M3 au Château d'Eau et il a fallu 1 Heure pour monter la même quantité. Ces problèmes, accentués par le fait que la Population de TROISSY a été multipliée par 3, ont fait que le Réservoir n'a pu suffire à satisfaire toutes les demandes.

Le Conseil Municipal recherche une solution pour pallier ces inconvénients, et a mis à l'étude le captage d'autres Sources.

LES ACHATS :

- Pour Les Pompiers : Tenue de Feu - Bottes de Feu - Insecticide pour Nids de Guêpes, Frelons.

- Le Nouveau Car :

Compte tenu de l'ancienneté du Véhicule (Achat en 1972), le conseil municipal a décidé de le remplacer afin d'assurer une plus grande Sécurité pour les Enfants : Sortie Piscine pour les CE2 et les CM1 (Dans la limite des Places Disponibles), classe de Neige, transport de Voyageurs. Ce car peut servir au Transport des Sociétés dans la limite de la Disponibilité du Chauffeur.

Un Service existe pour tous :

- Chaque Semaine vers DORMANS (10F).
- Chaque Mois vers EPERNAY (25F).

Pour les Horaires et Les jours se reporter à l'Affichage Communal.

DIVERS :

- Aide Ménagère : De nouveaux dossiers ont été ouverts. Les personnes désirant une Aide doivent contacter soit Monsieur COSSIN Eugène, soit Madame LEROY Sylvie.

- Ouverture du Secrétariat de Mairie :

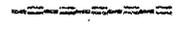
Mardi	16 H.	-	18H 30
Jeudi	9 H.	-	12H
Vendredi	16 H.	-	18H 30
Samedi	9 H.	-	12H

- Ouverture du Cadastre :

Mardi	14 H.	-	16 H.
Vendredi	9 H.	-	12 H.

=====

ETAT - CIVIL



NAISSANCES :

MEUNIER Kevin, Pierre.

BOURDELAT Matthieu, Guy, Arthur.

JACKOWSKI Julien.

SORLOT Claire, Micheline,

CERARD Laure, Marie.

MOIGNEAU Baptiste.

PERARD Laurent, Pierre, Maurice.

DECES :

Mme PANNIER Eugénie.

Mr SAVART Lucien.

Mr ORBAN Léon.

Mr DEMAY Albert.

Mr RONDEAU Lucien.

Mr QUENARD André.

Mme DE FREITAS Maria.

Mr GIRARD Robert.

Mme GUENU Hildegarde.

Mr BLANDIN Emile.

MARIAGES.

Mr CHARPENTIER Yvan et Melle LEROY Christine.

Mr RONSEAUX François et Melle GRANDIN Sylvie.

